

S'ENGAGER POUR CHACUN AGIR POUR TOUS



Septembre 2017 - N° 231



COMMUNIQUE

NOS PERMANENCES
DEPARTEMENTALES
20 01 48 96 35 05

sur RENDEZ-VOUS

Lundi:

Formation Professionnelle

Mardi:

Accès aux Droits

Mercredi:

Juridique

Jeudi:

Représentativité Syndicale

Vendredi:

Protection Sociale Logement (1er vendredi du mois)

U.D. - C.F.D.T. 93

Bourse Départementale du Travail 1 Place de la Libération 93016 BOBIGNY CEDEX

2 01 48 96 35 05

01 48 96 35 20

@ ud@cfdt93.fr http://www.cfdt93.fr Le Conseil de l'Union Départementale CFDT 93 s'est tenu ce jour le 14 septembre 2017. Au- delà de notre Ordre du jour, nous avons mené dans le cadre de l'actualité revendicative un long temps d'échange avec les plus de trente membres du Conseil de l'Union Départementale concernant les ordonnances réformant le Code du Travail.

Au regard de l'unanimité de l'expression des représentants de nos syndicats et Unions Locales présents sur le territoire de la Seine-Saint-Denis, il nous paraît important de remonter la synthèse de nos échanges.

Le long échange a certes fait apparaître des nuances mais le sentiment unanime fait ressortir un fort mécontentement et un désaccord profond avec les arbitrages du Gouvernement, ainsi qu'une grande inquiétude des équipes pour l'avenir du syndicalisme, particulièrement concernant la place du syndicalisme dans les TPE/PME.

La légitimité du président de la République, de son Gouvernement et de sa majorité Parlementaire n'est pas contestable car elle est l'expression de la démocratie tranchée par les dernières élections présidentielles et législatives. Cela ne peut cependant nous amener à approuver par principe les mesures annoncées dans la reforme du Code du Travail et la CFDT est pleinement légitime pour dire qu'elle ne demandait pas cette réforme et n'en porte de fait aucune responsabilité.

La position confédérale et les actions menées tant pendant la durée de la concertation sur les ordonnances que depuis l'annonce de leur contenu n'est pas remise en cause.

Le sentiment général constate de très faibles avancées dans le contenu des ordonnances obtenues par la **CFDT** lors de la concertation. Les syndicats et membres du Conseil de l'**UD CFDT 93** expriment leur désaccord sur les ordonnances qui apparaissent trop déséquilibrées au profit du patronat.

En revanche, il ressort unanimement de nos échanges que le langage employé ces derniers temps manque de fermeté et de clarté. Affirmer et afficher notre seule déception génère une grande frustration parmi les équipes syndicales notamment compte tenu de l'absence de rapport de force.

Cela semble d'autant moins compréhensible que la **CFDT** est devenue la première organisation des salariés dans le privé en France et en Ile-de-France, ce qui au regard de cette place l'oblige à se positionner comme un élément moteur de son opposition au contenu négatif des ordonnances.

Ainsi, il est demandé très rapidement une tonalité plus offensive de la CFDT permettant aux syndicats, aux équipes de terrains et aux militants d'expliquer aux salariés et mandatés d'une part, le contenu des ordonnances pour qu'ils mesurent les points négatifs de la réforme annoncée et, d'autre part, la nécessité d'avoir la faveur de l'opinion publique pour la première organisation syndicale de France. En effet, ce ne sont pas moins l'avenir des moyens des représentants du personnel que la capacité d'agir de nos équipes syndicales dans les entreprises, notamment dans les plus petites dans lesquelles notre présence se trouve être la plus fragile, qui est en jeu.

L'unité de la CFDT, notre démocratie interne, doit être préservée, cela passe par divers événements, actions, mobilisations permettant d'afficher clairement et fermement le positionnement de la CFDT contre le contenu des ordonnances qui apparaît sur de nombreux sujets comme une régression sociale.

Le 14/09/2017 Bureau Exécutif de l'UD CFDT 93

I - LISTES

Notre Conseil départemental du 15 Juin 2017 a validé notre liste.

Depuis cette date, des modifications ont été apportées du fait de :

- la modification des codes IDCC (se rapportant aux CCN) obligeant le changement de SECTION CPH.
- les correctifs de la Direction Générale du Travail (recalcul de la répartition des sièges) qui permet à la **CFDT 93** de récupérer 1 siège de plus en Section Encadrement, soit un total de 28 sièges.

De ce fait nous avons dû modifier notre liste en tenant compte, en priorité, de notre liste complémentaire.

II - BILAN

Campagne recrutement CPH 2018 en tenant compte des modifications du 27 juillet 2017

N	ore de sièges CPH/CFDT :
-	Agriculture1
-	Industrie 6
-	Activités Diverses3
-	Commerce11
-	Encadrement7

Répartition par :

- Parité: 14 Hommes / 14 Femmes

- Syndicats : 15

SECIF	4	CONSTRUCTION/BOIS	1
SYMNES	4	SANTE SOCIAUX 93	1
SGTNEF	3	SPL	1
UTR 93	3	CHEMINOTS PARIS EST	1
SIER	2	SFASS	1
SERVICES 93	2	SF3C	1
SPASAF	2	BETOR PUB	1
UTR 75	1		

(2 syndicats nationaux, 6 syndicats régionaux, 3 syndicats Multi Départementaux, 4 syndicats départementaux).

- 13 renouvellements
- 15 nouveaux conseillers

Pour info: composition Conseil 93 (CPH 2018)

COLLEGE SALARIES	IND.	сом.	AGR.	A.D.	ENC.	TOTAL
CFDT	6	11	1	3	7	28
CFE/CGC	3	3	1	2	8	17
CFTC	2	5	=	2	1	10
CGT	10	11	2	6	3	32
CGT/FO	4	8	-	4	2	18
SNPLF-ALPA	-	:-	-	1	-	1
SOLIDAIRES		2	-	1	-	3
UNSA	=	4	-	2	2	8

III - LISTE CPH 2018

SECTIONS	NOMS	PRENOMS	SYNDICATS	OBSERVATIONS
Agriculture	BAUDOUIN	Alain	UTR 75	Renouvellement
	AZEGGAGH	Fatah	CONSTRUCTION/BOIS	
	CARRE	Marie Claire	SYMNES	Renouvellement
Industrie	MICHEL	Patricia	SYMNES	
made m	N'GUESSAN	Ango	SECIF	Renouvellement
	RACLOT	Jean-Claude	UTR 93	Renouvellement
	SANCHEZ ESCUDERO	José Manuel	SYMNES	Renouvellement
	ARTOUS	Rachelle	SANTE SOCIAUX 93	
Activités Diverses	GUIMBELOT	Andrée	UTR 93	Renouvellement
	MAZZOLI	Catherine	SIER	
	ANDRE	Philippe	SECIF	Renouvellement
	BOUNEB-GUERIN	Nagette	SPL	
	DRAGO	Franck	CHEMINOTS PARIS EST	
Encadrement	MILLARD	Chantal	SFASS	
	RAFFOLT	Norbert	SYMNES	
	VARLOT-DAUTRAY	Antoine	SIER	
	FLEURY	Elisabeth	BETOR	
	ALLICHE	Leila	SECIF	
	BEQUET	Serge	SERVICES 93	Renouvellement
	CHAPON	Jean-Claude	SPASAF	Renouvellement
	CLINCO	Michel	SGTNEF	Renouvellement
	EL KHALAOUI	Mourad	SERVICES 93	
Commerce	FROMENTEL	Eliane	UTR 93	Renouvellement
	GROSJEAN	Marie Odile	SECIF	Renouvellement
	HADDAD	Abdelkrim	SGTNEF	Renouvellement
	LAIRI	Hayat	SPASAF	
	MILOUDI	Karima	SGTNEF	
	PAISANT	Valérie	SF3C	

IV - RESULTATS DES ELECTIONS PROFESSIONNELLES (SECTEUR PRIVE) SUR LE DEPARTEMENT DE LA SEINE-SAINT-DENIS

(Audience de représentativité 2013/2016)

Comprenant:

- les élections pour les salariés de la production <u>AGRI</u>cole aux chambres d'agriculture (SVE² 160)

- le scrutin <u>TPE</u> (SVE² 3990)

- les **E**lections **P**rofessionnelles (N° de PV 1590) (SVE² 150 385)

Total des <u>S</u>uffrages <u>V</u>alablement <u>E</u>xprimés (pris en compte pour le calcul des sièges CPH (AGRI+TPE+EP)

154 535

154 535

Total **SVE**:

TOUS RESULTATS 93:

CFDT CGC CGT FO CFTC UNSA	33 926	22,00	(21,95)
	21 207	13,70	(13,72)
	34 064	22,10	(22,04)
	21 610	14,00	(13,98)
	14 265	9,20	(9,23)
	13 335	8,60	(8,63)
SOLIDAIRES	6 627	4,30	(4,33)
FSU	779	0,50	(0,50)
Autres	8 722	5,60	(5,64)

² SVE (<u>S</u>uffrages <u>V</u>alablement <u>E</u>xprimés)

50 ANS DE L'UD CFDT 93 - LE 14 DECEMBRE 2017

Lors de l'année 2014, nous avons célébré les 50 ans de la naissance de la **CFDT**. Cette année 2017 marque les 50 ans de la création de l'**Union Départementale CFDT 93**. En effet, c'est le 8 juin 1967 que le préfet de la Seine a entériné la création de notre structure.

Au moment où le congrès de l'**Union Régionale CFDT lle-de-France** s'apprête à se prononcer pour une réforme de l'interprofessionnel francilien, et parce que 50 ans constitue un bel âge pour faire un bilan de notre activité, nous avons décidé de nous réunir le 14 décembre prochain à partir de 14h30 pour célébrer cet anniversaire. Car pour continuer d'avancer et d'évoluer, il est toujours important de connaître notre histoire et de savoir d'où nous venons.

PROGRAMME DES 50 ANS DE L'UNION DEPARTEMENTALE CFDT 93

12h30:

Inauguration de la salle Jacques CATANT, dans les locaux de l'UD CFDT 93 en présence des anciens Secrétaires Généraux de l'UD CFDT 93

14h30:

Auditorium de la Bourse Départementale du Travail de Bobigny

Table ronde: l'UD CFDT 93, toute une Histoire

En présence des anciens Secrétaires Généraux de l'**UD CFDT 93**, MM. Guy GOUYET, Jean-Pierre TOURBIN, Jean-Luc DESCAMPS (sous réserve), Philippe LENGRAND (témoignage vidéo) et de Pierre SCARFOGLIERO

Les secrétaires généraux apporteront leur témoignage sur le fonctionnement de l'UD CFDT, les mouvements sociaux de leurs mandatures, les histoires de la CFDT 93 dans l'Histoire de la CFDT et de la France.

Echanges et témoignages avec la salle.

17h30

Intervention de l'Union Régionale CFDT Ile-de-France

18h00

Intervention de la Confédération CFDT

Conclusion de l'après-midi par Raphaël Breton

18h30 Hall de la Bourse Départementale du Travail de Bobigny

Cocktail dînatoire *

* Lors de ce moment convivial, nous en profiterons pour fêter le départ de Pierre SCARFOGLIERO, qui a fait valoir ses droits pour une retraite bien méritée.

Si vous souhaitez vous inscrire pour la table ronde : l'UD CFDT 93, toute une Histoire

et/ou

pour le cocktail dînatoire, merci de nous répondre par courriel à ud@cfdt93.fr ou par téléphone au 01.48.96.35.05

avant le 01/12/2017

LETTRE aux MILITANTS est publiée par : Union Départementale CFDT 93 - Bourse du Travail - 1 Place de la Libération - 93016 BOBIGNY Cedex Commission Paritaire : 0220 S 07146 - ISSN : 1253-7993 - Directeur de la Publication : Pierre SCARFOGLIERO - Mise en page : BOSELLI Elisabeth Prix du n° 0,88 Euros - Parution : mensuelle - n° 231 - Septembre 2017 - Impression : UD CFDT 93 - 1 Place de la Libération - 93016 BOBIGNY CEDEX